



QU'EST-CE QU'UNE AGENCE D'URBANISME?

Objectifs, missions et fonctionnement des agences d'urbanisme

Marcel BELLIOT, délégué général de la FNAU

TROIS GRANDS ENJEUX POUR LES AGGLOMÉRATIONS FRANCAISES



- L'expansion des villes et l'étalement urbain
- La multiplicité des acteurs
- L'éclatement et la dispersion des compétences



LES MISSIONS D'UNE AGENCE D'URBANISME

- Observer le territoire
- Éclairer les enjeux de l'avenir
- Conseiller les membres de l'agence
- Harmoniser les projets des membres



UNE AGENCE D'URBANISME CE N'EST PAS...

- Une « institution » dotée de compétences et de pouvoirs
- Un service technique de collectivité
- Un simple bureau d'études



UNE AGENCE D'URBANISME C'EST UN OUTIL D'INGÉNIÉRIE...

- **mutualisé** : l'agence travaille pour tous ses membres sur leurs dossiers d'intérêt commun
- **partenarial** : l'agence permet à ses membres d'échanger sur leurs projets et de les harmoniser
- **indépendant** : l'agence travaille en liberté sur tous les sujets demandés par ses membres



LES MEMBRES D'UNE AGENCE D'URBANISME

- Les communes et les intercommunalités
- Les EPCI spécialisés (SCoT, AOT...)
- Les Régions et les Départements
- L'État et ses services décentralisés
- les Chambres Consulaires
- Les Universités, les Ports, les Établissements Publics ...



LE CADRE RÉGLEMENTAIRE DES AGENCES D'URBANISME

- **La Loi LOADT** de juin 1999
- **La Loi SRU** de décembre 2000
- **Le CIADT de Limoges** du 09/07/2001
- **Les Circulaires DGUHC** du 12/12/01 et du 26/12/06
- **La Charte de partenariat “État/FNAU”** signée au Havre le 23 octobre 2008

*Le Bureau de la FNAU a par ailleurs approuvé à Grenoble, en décembre 2005, un “**Manifeste des agences d’urbanisme**” précisant les objectifs, les missions, l’éthique et le fonctionnement des agences*



LE FONCTIONNEMENT D'UNE AGENCE D'URBANISME

- Une association Loi 1901
- Un Conseil d'administration rassemblant les principaux membres (Collectivités, État...)
- Un programme de travail partenarial décidé par le Conseil d'administration et propriété de tous
- Un budget principalement financé par les subventions des membres



LES “FONDAMENTAUX” D’UNE AGENCE D’URBANISME

- Une équipe permanente minimale de 12 à 15 personnes et un budget annuel consacré à 80 % à des dépenses salariales
- Une équipe pluridisciplinaire : urbanistes, ingénieurs, géographes, architectes, environnementalistes, sociologues, documentalistes, graphistes...



LES DOMAINES D'ACTIVITÉ D'UNE AGENCE D'URBANISME

- L'observation urbaine : banque de données et tableaux de bord, système d'observation géographique...
- La prospective urbaine et les projets de territoire
- L'urbanisme et la planification : SCoT, PLU...
- Les politiques sectorielles : déplacements (PDU), habitat (PLH), commerce (SDC), environnement, foncier...
- Le développement économique, le marketing territorial...
- la politique de la ville et de cohésion sociale...
- L'information, l'animation, la communication...



LE FINANCEMENT D'UNE AGENCE D'URBANISME

- Une cotisation payée par tous les membres
- Des subventions versées par les principaux membres (communes et intercommunalités, Etat, Syndicat de SCoT...)
- Des contrats « commerciaux » qui restent accessoires



QUELQUES RATIOS D'AGENCES COMPARABLES

Données 2006

- Nîmes : 320 000 hts, 14 ETP, 1,1 million €
- Bayonne : 340 000 hts, 17 EPT, 1,1 million €
- Brest : 460 000 hts, 24 ETP, 2,4 millions €
- Nancy : 330 000 hts, 46 ETP, 3,4 millions €
- Lorient : 210 000 hts, 26 ETP, 2,5 millions €
- Mulhouse : 250 000 hts, 10 TEP, 0,8 million €
- Besançon : 200 000 hts, 17 ETP, 1,2 million €

LE FINANCEMENT LOCAL DES AGENCES D'URBANISME

- Les subventions des collectivités locales assurent entre les 2/3 et les 3/4 du budget annuel d'une agence.

■ Boulogne sur mer	5,9 euros par habitant
■ Belfort	3,8 euros par habitant
■ Besançon	3,3 euros par habitant
■ Nîmes	2,7 euros par habitant
■ Adour Pyrénées	2,3 euros par habitant
■ Le Havre	2,3 euros par habitant
Moyenne nationale (hors DOM et IAURIF)	3,7 euros par habitant



LE FINANCEMENT LOCAL DES AGENCES EN 2006

en % du budget 2006	Syndicat de SCoT	Ville centre	Intercommunalité d'agglomération	Autres communes
Nîmes	8,2 %	21,1 %	43,3 %	18,2 %
Dunkerque	5,9 %	-	55,2 %	12,6 %
Besançon	22,8 %	12,0 %	33,7 %	1,4 %
Le Havre	4,5 %	22,5 %	40,4 %	4,1 %
Bayonne	11,3 %	-	21,2 %	6,3 %

LES AUTRES FINANCEMENTS DES AGENCES EN 2006

en % du budget 2006	État	Région	Département
Nîmes	15,3 %	2,0 %	2,0 %
Dunkerque	8,1 %	2,4 %	-
Besançon	10,4 %	-	18,1 %
Le Havre	12,0 %	2,1 %	-
Bayonne	16,3 %	4,6 %	26,3 %

Le réseau des agences d'urbanisme

- 51 agences d'urbanisme en France en 2008
- Un réseau national (FNAU) pour échanger les expériences et capitaliser les savoir-faire
- Une quinzaine de Clubs Thématiques permanents
- Des publications régulières
- Une Rencontre annuelle et des Colloques
- Un site <http://www.fnau.org>

